



Partenaires en Population et
Développement (PPD)



Office National de la Famille et de la Population
Ministère de la santé, Tunisia



Le Fonds des Nations Unies pour la Population
(UNFPA)



ENGAGEMENTS DE TUNIS

À L'OCCASION DU 25E ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT (CIPD) ET
DE PARTENAIRES EN POPULATION ET DÉVELOPPEMENT (PPD)

**16ème Conférence Internationale Interministérielle sur
la coopération sud-sud en Population et Développement**
3-4 Septembre 2019, Tunis, Tunisia

Nous, Membres du Conseil d'Administration de PPD, représentants des Gouvernements des Pays Membres de PPD; représentants des pays non membres, du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et d'autres agences des Nations Unies, organisations internationales; représentants de la société civile, organisations non gouvernementales (ONG), universités et médias, réunis à Tunis, Tunisie, du 3 au 4 Septembre 2019, pour la **16^{ème} Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement: Consolidant les acquis et réaffirmant les engagements pour la réalisation du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et de l'Agenda 2030 pour les Objectifs du Développement Durable (ODD)**, conjointement organisée par PPD, le Gouvernement de la Tunisie, en particulier le Ministère de la Santé, et le FNUAP, adoptons ces engagements.

La Conférence Interministérielle s'est tenue à l'occasion du 25^{ème} anniversaire marquant l'adoption du Programme d'Action de la Conférence Internationale dans le domaine de la Population et du Développement (PA – CIPD), tenue au Caire (Égypte), en 1994 ainsi que le 25^{ème} anniversaire de PPD, du 50^{ème} anniversaire du FNUAP, et la 2^{ème} Conférence de Haut Niveau des Nations Unies sur la Coopération Sud-Sud, tenue à Buenos Aires (Argentine) en Mars 2019 (PABA+40).

La Conférence s'est concentrée sur des sujets thématiques spécifiques concernant les engagements des Etats Membres de PPD à promouvoir la Coopération Sud-Sud (CSS) en tant que catalyseur clé pour la réalisation du PA-CIPD et de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, la CSS pour améliorer l'accès universel aux services de santé reproductive et de planning familial; la CSS pour aborder la violence sexiste à travers le partage des meilleures pratiques, la CSS pour tirer le meilleur profit du dividende démographique, la CSS pour endiguer la mortalité maternelle dans les pays en développement et l'investissement dans les Centres d'Excellence en tant que modalité régissant le partenariat dans le domaine de la CSS.

Les délégués pour la Conférence Interministérielle de Tunis ont conclu que la réalisation des ODD ne sera possible que lorsqu'on réalise l'urgence de s'attaquer aux problèmes imminents de population et de développement dans le présent et pour le futur. Il est, donc, essentiel de promouvoir la Coopération Sud-Sud pour mieux répondre aux attentes inscrites dans le programme d'action de la CIPD et celui de l'Agenda 2030. Par conséquent,

Nous, délégués à la Conférence Interministérielle,

Reconnaissons les progrès remarquables accomplis, depuis la CIPD, pour la promotion d'une bonne coordination entre la dynamique démographique et le développement, l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive et de planning familial, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la promotion de l'autonomisation des femmes et du développement des jeunes, l'accélération de la lutte contre la pauvreté, le vieillissement en bonne santé, etc. Reconnaissons les réalisations remarquables faites par PPD et ses Pays Membres dans ces domaines et ce à travers la CSS.

Reconnaissons l'importance du dialogue sur les politiques, du renforcement des capacités et de la coopération technique, du partage des connaissances, de l'échange des expériences, des enseignements tirés et des meilleures pratiques, et le besoin de s'adapter à de telles pratiques pour accélérer la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD.

Reconnaissons que la CSS a élargi son champ d'action, fourni des approches novatrices pour des actions collectives et a renforcé sa contribution en faveur du développement durable.

L'institutionnalisation de la Coopération Sud-Sud et son intégration dans l'élaboration des politiques par les pays du Sud sont essentielles. Par conséquent, des institutions comme les Centres d'Excellence au service de la Coopération Sud-Sud en matière de population et de développement constituent une modalité qui revêt une importance capitale pour la promotion de la CSS.

Reconnaissons que les pays membres de PPD ont tendance à partager des vues communes sur leurs stratégies et priorités nationales lorsqu'ils sont confrontés à des défis similaires. La proximité de l'expérience est donc un catalyseur clé dans la promotion du développement des capacités des personnes focales et des groupes de travail nationaux dans le cadre de la CSS.

Reconnaissons les acquis en matière de partage d'expériences et de dialogues sur les politiques que PPD a concrétisé en organisant 16 conférences internationales interministérielles consécutives sur la Coopération Sud-Sud, et ce en matière de population et de développement, devenant sa propre manifestation mondiale, soutenue à la fois par ses Pays Membres et le FNUAP. Le PPD offre une plate-forme mondiale, unique de haut niveau, aux responsables gouvernementaux, aux représentants de la communauté internationale, y compris les experts, pour débattre des questions critiques et émergentes en matière de population et de développement, et partager des solutions pour accélérer la mise en œuvre des objectifs mondiaux en matière de population et de santé reproductive, y compris le PA-CIPD.

Reconnaissons les réalisations en matière de développement des ressources humaines, faites par PPD et ses pays membres, qui ont fourni l'une des plus grandes opportunités de formation pour la CSS dans le monde. PPD a construit son propre local, abritant ses bureaux, grâce à la contribution de ses pays membres. Cette réalisation, qui reflète, de manière claire, l'engagement fort de ses pays membres envers la Coopération Sud-Sud, est reconnue comme un jalon dans l'institutionnalisation de la Coopération Sud-Sud.

Reconnaissons que le PA-CIPD est un programme inachevé. L'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, y compris pour les adolescents, est loin d'être atteint, et les besoins en matière de planning familial et de contraception moderne ne sont pas encore satisfaits. La mortalité maternelle et infantile reste élevée dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie, chose qu'on ne peut tolérer à présent. L'égalité au niveau du genre et l'autonomisation des femmes, qui est l'un des principes fondamentaux du PA-CIPD, tout comme l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, demeurent un grand défi à relever ; et, surtout, en veillant à ce que les femmes aient la capacité de contrôler leur propre fécondité demeurent encore un grand défi. Dans le même ordre d'idées, de nouvelles questions démographiques émergentes doivent être abordées. C'est pourquoi une " mise en œuvre complète et accélérée du PA-CIPD " demeure plus que nécessaire aujourd'hui.

Réaffirmons le rôle des pays en développement, des agences des Nations Unies, des commissions régionales des Nations Unies et les équipes pays, ainsi que le rôle des fondations et des bailleurs de fonds pour l'appui et la promotion et de la Coopération Sud-Sud et triangulaire.

Reconnaissons que la CSS offre des possibilités de développement plus diversifiées. Toutefois, elle ne se substitue guère à la Coopération Nord-Sud, mais la complète. Reconnaissons la nécessité de renforcer l'efficacité de la Coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en matière de développement.

Réaffirmons les domaines stratégiques prioritaires de la CSS énoncés dans l'Appel à l'Action de Bali : population et développement ; accès universel à la santé sexuelle et reproductive et au planning familial en tant que droits y compris dans des phases humanitaires urgentes et de réduction des risques de catastrophe ; santé des femmes, des enfants et des adolescents ; égalité des sexes ; vieillissement en bonne santé; migration et réduction de la pauvreté grâce à de meilleurs services sanitaires, tout en accordant une attention particulière aux questions démographiques émergentes.

Nous, délégués à la Conférence interministérielle,

Nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre du PA-CIPD et de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Les Pays Membres de PPD s'engagent à être les premiers acteurs, à accompagner les pays en développement, pour les aider à atteindre les objectifs en matière de population et de santé reproductive de la CIPD et les ODD à l'orée de 2030.

Nous nous engageons à intégrer la dynamique démographique dans les plans et programmes nationaux de développement, afin d'assurer des relations harmonieuses entre la population, d'une part, et l'économie, la société et l'environnement, d'autre part.

Nous nous engageons à élaborer des lois, des politiques, des projets d'investissement et des approches novatrices qui garantissent l'accès universel aux programmes de planning familial, et permettent de développer un agenda plus large, en matière de santé sexuelle et reproductive, pour étayer l'initiative appelant à réaliser les Trois Zéros à l'orée de 2030, comme proclamé par le FNUAP, et plus particulièrement Zéro besoin non satisfait en matière de planning familial, Zéro mortalité maternelle et zéro cas de violence sexiste et pratiques préjudiciables tel que le mariage des enfants et la mutilation génitale des femmes.

Nous nous engageons à adopter des politiques et des mesures pour faire face aux nouveaux problèmes de population, notamment l'usage pertinent des données, les faibles taux de fécondité et le vieillissement de la population, le développement des jeunes pour optimiser le dividende démographique. Nous nous engageons également à mieux examiner les services de la santé sexuelle et reproductive et du planning familial dans les zones éloignées, ainsi que le cadre inhumain et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en situation de conflit.

Nous nous engageons à accroître les ressources financières, y compris le financement national, bilatéral et multilatéral, afin de multiplier les programmes de CSS transformationnels et démontrer l'efficacité du processus de la CSS, chose qui contribue à réduire la mortalité maternelle et la mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement.

Nous nous engageons à intégrer le processus de la CSS dans les stratégies et programmes spécifiques de population et de santé reproductive. Les Pays membres de PPD s'engagent à mettre en œuvre le Plan Stratégique pour la Coopération Sud-Sud (2020-2024).

Nous nous engageons à adopter et à renforcer les politiques nationales pour impulser le processus de Coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et à renforcer les capacités des groupes de travail nationaux chargés de la Coopération Sud-Sud, en particulier celles des personnes focales, en partageant les connaissances, les enseignements tirés et les bonnes pratiques et en tirant le meilleur profit de la coopération technique dans le domaine de la population et du développement.

Nous nous engageons à redoubler d'efforts pour établir et développer des " Centres d'Excellence " plus efficaces en matière de CSS pour la population et le développement.

Exhortons le FNUAP et l'UNOSSC, ainsi que d'autres partenaires en développement, à redoubler d'efforts et à poursuivre leur travail pour la promotion de la Coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

Demandons à tous les gouvernements, les agences des Nations Unies et les organisations internationales, aux donateurs et aux entreprises du secteur privé de s'engager à investir davantage pour répondre aux besoins des jeunes, et ce en élargissant la dimension des programmes et en tirant le meilleur profit du dividende démographique.

Nous accueillerons avec satisfaction le prochain Sommet de Nairobi sur la CIPD25, qui se tiendra au Kenya du 12 au 14 Novembre 2019, et encourageons l'intégration de la Déclaration de la 3ème Conférence Chine-Afrique sur la Population et le Développement et les Engagements de Tunis dans le document Final du Sommet de Nairobi, afin de renforcer l'efficacité de la Coopération Sud-Sud et triangulaire.

Nous adressons nos sincères remerciements et notre gratitude la plus profonde au Peuple et au Gouvernement tunisiens pour la réussite de l'organisation de la 16ème Conférence Internationale Interministérielle sur la Coopération Sud-Sud en Population et Développement, ainsi que pour l'accueil très chaleureux et l'hospitalité réservés à tous les délégués dans cette belle ville historique de Tunis.